

OMS et 24 mai 2024

LE 24 MAI 2024,
LA 77EME
ASSEMBLEE GENERALE DE L'OMS
VOTERA POUR L'ADOPTION DU
REGLEMENT SANITAIRE
INTERNATIONAL MODIFIE ET DU
NOUVEAU TRAITE PANDEMIES.



Ces textes sont en cours de discussion et donneront, s'ils sont adoptés, tous pouvoirs au Directeur général de l'OMS pour imposer sa gestion mondiale des futures pandémies aux 194 états membres.

Pour aller plus loin :

https://apps.who.int/gb/wgihhr/pdf_files/wgihhr1/UGIHR_Compilation-fr.pdf

https://apps.who.int/gb/inb/pdf_files/inb5/A_INB5_6-fr.pdf



Etes-vous informés ?

Etes-vous d'accord ?

Communication du

Collectif des 300 (avocats) et du Syndicat Liberté Santé

Ce sujet vous intéresse ? Plus d'infos sur :

<https://www.syndicat-liberte-sante.com/traite-pandemies-rsi-oms/>

